



Université  
Sorbonne  
Paris Nord



# CHARTÉ DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD POUR UNE SCIENCE OUVERTE

#USPN

[www.sorbonne-paris-nord.fr](http://www.sorbonne-paris-nord.fr)



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

**CAMPUS**  
**CONDORCET**  
PARIS - AUBERVILLIERS

**A<sup>S</sup>PC**  
Alliance Sorbonne  
Paris Cité

L'université Sorbonne Paris Nord est clairement engagée dans la Science Ouverte depuis 2013 avec l'ouverture de son archive institutionnelle HAL-Sorbonne Paris Nord. **La Charte pour la science ouverte marque l'engagement de l'Université et de sa communauté pour un partage des connaissances scientifiques.**

Elle énonce les principes que l'université Sorbonne Paris Nord entend promouvoir afin de favoriser l'accès libre aux données et résultats de recherches.

**L'université Sorbonne Paris Nord a adhéré à la Déclaration de San Francisco (DORA).** La déclaration reconnaît la nécessité d'améliorer la façon dont les résultats de la recherche universitaire sont évalués afin d'aller plus loin que le facteur d'impact des revues. Il s'agit d'un immense changement de la culture scientifique et nous sommes fiers d'adhérer à ces principes.

**Au-delà du partage et de la réutilisation des publications et des données de la recherche, la science ouverte concerne aussi les méthodes d'évaluation (métriques et impact) et la médiation scientifique.**

**À l'instar des établissements de l'Enseignement Supérieur de la Recherche, l'université Sorbonne Paris Nord formalise son engagement pour la science ouverte en publiant sa charte pour une science ouverte :**

- 1. L'université Sorbonne Paris Nord a choisi la plateforme nationale HAL en tant que réservoir institutionnel ouvert** permettant de garantir l'archivage pérenne et la visibilité internationale des publications de l'université.
- 2. L'ANR s'engage à ce que les publications scientifiques qui résultent de recherches qu'elle a financées soient publiées en accès ouvert.** L'ANR choisit HAL pour valoriser les publications des recherches qu'elle finance. L'Union européenne est un des acteurs phares de la Science Ouverte. Le programme Horizon Europe comporte ainsi l'obligation d'assurer le libre accès aux publications issues des projets financés, sous peine de sanction. **Dans ce cadre, les chercheurs de notre université bénéficiant de financements ANR et/ou européens ont l'obligation de déposer leurs publications sur HAL Sorbonne Paris Nord.**
- 3. Les réseaux sociaux scientifiques peuvent être utilisés (avec discernement) pour ce qu'ils sont, à savoir des outils de communication et non des outils d'archivage.** Le dépôt de textes intégraux sur une plateforme de type réseau social n'est pas recommandé et ne remplace, en aucun cas, le dépôt dans HAL-Sorbonne Paris Nord.
- 4. En matière de gestion des données de la recherche, l'université Sorbonne Paris Nord recommande la généralisation d'un Plan de gestion de données (PGD) dans l'esprit de « FAIR data » :** faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables. Le plan peut être rédigé en ligne sur la plateforme DMP OPIDoR. Une plateforme nationale fédérée des données de la recherche sera disponible fin du premier trimestre 2022 : Recherche Data Gouv. L'université Sorbonne Paris Nord recommande fortement l'utilisation de cet entrepôt de données.
- 5. L'université Sorbonne Paris Nord généralise ORCID comme identifiant numérique du chercheur.** La création d'un ORCID génère une page web (ORCID Record) où le chercheur peut compléter son profil en renseignant un certain nombre de rubriques : emplois, affiliations, travaux, financements, sites web etc. Le chercheur contrôle son ORCID et gère en toute indépendance sa page web. HAL est maintenant référencé dans le système d'ORCID comme base de données que le chercheur peut utiliser pour importer ses travaux.
- 6. Le service d'appui à la recherche de la Bibliothèque Universitaire accompagne les chercheurs** à l'archivage de leurs publications dans HAL et aide à la création de comptes ORCID, **il assiste les laboratoires** dans la création et la gestion de collections HAL **et il promeut les pratiques de la science ouverte** (aide à la création de plan de gestion des données de la recherche).

à Villetaneuse, le 31 mars 2022

**M. Christophe FOUQUÉRÉ**  
Président de l'université Sorbonne Paris Nord



**Mme Pascale MOLINIER**  
Vice-Présidente de la Commission Recherche





## GLOSSAIRE

**Article Processing Charges (APC) :** L'accès aux documents sous APC est libre pour le lecteur, mais le financement de leur publication est pris en charge par l'auteur ou son institution.

**Digital Object Identifier (DOI) :** Identifiant pérenne qui permet l'identification unique d'un objet physique ou numérique et sa citation. Il fournit un lien stable à des ressources en ligne, comme les données de la recherche.

**DMP OPIDoR :** Outil pour faciliter la rédaction de plans de gestion de données. L'Inist propose DMP OPIDoR un nouveau service à destination de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cet outil intuitif et collaboratif permet au chercheur et à ses partenaires de rédiger un plan de gestion de données, en proposant différents modèles préconisés par les institutions et les financeurs (Commission européenne...), ainsi que des guides et des exemples personnalisés.

Outil DMP OPIDoR :

<https://dmp.opidor.fr>

Présentation de DMP OPIDoR :

<https://seminaire.inra.fr/data/Captations-video>

Contact : [info-opidor@inist.fr](mailto:info-opidor@inist.fr)

**Données de la recherche :** Également Données scientifiques ou Research data. Ensemble des informations collectées, observées ou créées sous une forme numérique dans le cadre d'un projet de recherche.

**HAL (Hyper Article en Ligne) :** L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers et des laboratoires. HAL-Sorbonne Paris Nord est la plateforme de dépôt et de consultation des publications de l'université Sorbonne Paris Nord.

**Licence Creative Commons (Creative Commons licence) :** Contrats-type, proposés par l'organisation Creative Commons, dans lesquels les chercheurs déterminent les droits attachés à l'article ou aux données de recherche qu'ils ont produits dans le cadre de leurs recherches. Six contrats sont possibles en combinant quatre éléments de base qui sont : la paternité, la modification, l'utilisation commerciale et la réutilisation dans les mêmes conditions du contrat d'origine.

**Loi pour une République Numérique :** Depuis la loi pour une République Numérique (art 30) vous avez le droit de mettre en ligne vos articles.

La loi encadre les contrats signés entre les chercheurs et leurs éditeurs pour ce qui concerne les écrits scientifiques publiés "dans un périodique paraissant au moins une fois par an". En l'absence de contrat signé avec l'éditeur l'auteur conserve de toute façon l'ensemble de ses droits patrimoniaux sur la publication. Par conséquent le dépôt de la publication dans une archive ouverte peut avoir lieu sans délai à compter de la publication de l'article. En revanche, il ne peut s'agir que de la version "auteur" : la diffusion de la version "éditeur" (avec logo de l'éditeur, pagination éditeur, etc.) doit faire l'objet d'une autorisation de sa part.

À partir de quand puis-je déposer ma publication en ligne ?

Le dépôt est possible à l'expiration d'un délai, qui est au maximum :

- de 6 mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine ;
- de 12 mois dans celui des sciences humaines et sociales.

**Métadonnée :** Une donnée servant à définir ou décrire une autre donnée quel que soit son support (papier ou électronique). Les métadonnées du document : titre, sous-titre, résumé, mots-clés, financement, collection, éditeurs, etc....

**ORCID (Open Research and Contributor Identifier) :** ORCID s'efforce de permettre des connexions transparentes et dignes de confiance entre les chercheurs, leurs contributions et leurs affiliations en fournissant un identifiant unique et persistant que les chercheurs peuvent utiliser lorsqu'ils s'engagent dans des activités de recherche.

**Plan de gestion de données (PGD) :** Le Plan de gestion de données (PGD) ou Data Management Plan (DMP) est un outil destiné à aider les chercheurs et les chefs de projet à gérer les données produites ou collectées au cours du projet et après le projet, c'est-à-dire au cours du cycle de vie des données.

Le plan de gestion aborde principalement les éléments suivants :

- les questions d'ordre éthiques, de propriété intellectuelle et de restrictions (les éventuelles périodes d'embargo),
- les prévisions pour le partage et l'ouverture des données,
- la stratégie de la préservation à long-terme (archivage).

**Prépublication également pré-publication / pre-print / preprint / travaux en voie de publication.** Versions d'un texte produit par un auteur avant acceptation par un comité de rédaction d'une revue et avant révision par un comité de lecture (évaluation par les pairs) si la revue en bénéficie.

**Principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable principles) :** La notion de FAIR data recouvre les manières de construire, stocker, présenter ou publier des données de manière à permettre que la donnée soit facile à trouver, accessible, interopérable et réutilisable.

**Voie dorée :** la voie dorée consiste à publier un article dans une revue en libre accès ou dans une revue académique disponible sur abonnement qui offre la possibilité de rendre l'article disponible en libre accès sur le site web de la revue.

**Version finale de l'éditeur ou version éditée ou PDF de l'éditeur :** Version définitive de la publication mise en page selon la chartre graphique de la revue (et comportant notamment la numérotation des pages). Il s'agit de la version telle qu'elle est publiée.

**Voie verte :** La voie verte du libre accès consiste à rendre disponible, sur le site web de l'auteur, dans une archive ouverte ou dans un dépôt institutionnel, un article qui a été publié dans une revue scientifique disponible sur abonnement.

